À l'attention des candidates et des candidats aux élections municipales



Nous sommes des citoyennes et citoyens désireux de participer, à leur mesure, à la gestion de nos communes et de notre territoire. Au delà de la prise de conscience quasi générale du dérèglement climatique, nous pensons qu'il est désormais urgent de décliner des actions locales, dans la mesure où plus de 50% des solutions se situent au niveau des territoires. Pour ce faire, nous proposons aux candidat-e-s aux élections municipales, un ensemble de propositions sur lesquelles nous leur demandons de se prononcer. (Mesures inspirées notamment par le Pacte pour la transition, l'Ademe "Demain mon territoire", le CLER- Réseau pour la transition énergétique ...)

Gouvernance et démocratie

- 1. Limiter le nombre de mandats de maire à 3 afin de renouveler les idées et les initiatives.
- 2. Que les candidats aux élections municipales destinés à siéger à la communauté de communes affichent les projets qu'ils voudront défendre au conseil communautaire pour l'ensemble du territoire.
- 3. Proposer une organisation du territoire en "bassins de vie" afin de mutualiser des moyens humains, techniques et financiers avec la mise place d'une conférence des "représentants des bassins de vie".
- 4. Se doter d'une politique volontariste d'achats publics responsables qui intègre le bilan carbone dans les critères d'appel d'offre, au même niveau que le prix.
- 5. Donner la priorité aux logiciels libres dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

Énergies & Environnement

- 6. Mener une politique de sobriété et d'efficacité énergétiques dans le patrimoine public (bâtiments, véhicules, éclairage et services publics), avec l'objectif de couvrir les besoins résiduels par une production locale d'énergie renouvelable.
- 7. Dans le cadre des dispositifs TEPOS CV et PCAET, mettre en œuvre des plans d'action visant à des réductions effectives des consommations d'énergie (50% d'ici 2050) et des émissions de gaz à effet de serre (40% d'ici 2030). Développer la production d'énergie renouvelable, notamment citoyenne.
- 8. Systématiser dans la politique de l'habitat les dispositifs de rénovation à haute performance énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.
- 9. Anticiper des mesures d'adaptation aux dérèglements climatiques (habitat, ressource en eau, production alimentaire, économie circulaire, solidarités locales...)
- 10. Protéger la ressource en eau, en améliorer la qualité pour tendre vers une qualité homogène sur le territoire ainsi qu'un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun. Optimiser le fonctionnement des stations d'épuration.
- 11. Intégrer une tarification incitative à l'économie écologique pour les personnes physiques : prix bas pour eau + assainissement par exemple sur les 15 premiers m3, puis progressif pour les m3 suivants.

Agriculture & Alimentation

- 12. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. Inciter à la création de coopératives ou de plateformes pour permettre de répondre en groupement aux appels d'offre des collectivités.
- 13. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.
- 14. Soutenir la transition agricole vers de nouveaux modèles : polyculture, maraîchage, cultures régénératives des sols et encourager les recherches de la SENURA pour supprimer toutes formes de produits de synthèse dans le traitement des noyers.
- 15. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective et anticiper sur une future réglementation plus ambitieuse.

Urbanisme

- 16. Les limites de communes héritées de l'histoire ou de la géographie sont obsolètes. Mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Favoriser le regroupement de communes et préparer la fusion des quatre communes de l'agglomération de Saint-Marcellin.
- 17. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire et favoriser le commerce de proximité.

18. Mettre fin aux projets et infrastructures inutiles qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. Stopper l'artificialisation des sols et réhabiliter les friches industrielles. Lutter contre l'imperméabilisation des sols en favorisant la re-végétalisation des espaces publics.

Mobilités

- 19. Nous sommes dans un territoire marqué par l'Isère. Les transports en commun drainent essentiellement en fond de vallée, mais les communes au-delà ne sont pas desservies.Donner la priorité aux mobilités actives et assurer un accès non discriminant à l'espace public. En garantir l'usage pour tous en mettant en œuvre des aménagements sécurisés.
- 20. Appliquer le principe d'Intercommunalité apaisée", c'est à dire améliorer la sécurité des usagers de tous les modes de déplacement et tranquilliser les plus vulnérables d'entre eux (limitations de vitesse villes et hameaux).

Économie circulaire

- 21. Amplifier et financer une démarche collective de réduction, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- 22. Repenser une redevance incitative pour le traitement des ordures ménagères en visant une réduction des déchets et une augmentation du tri pour tous les acteurs des communes. Conduire rapidement des réflexions pour réussir les différentes solutions pratiques de tri des biodéchets en 2025.

Citoyenneté, vie quotidienne & démocratie

- 23. Favoriser les habitats participatifs et les éco-lieux accessibles à toutes et à tous. Prévoir des structures intégrant l'accueil des personnes âgées (habitat intergénérationnel).
- 24. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.
- 25. Offrir à toutes et tous l'accès gratuit à des lieux d'accompagnement au numérique (tiers-lieux, Espaces de Vie Sociale) avec une assistance humaine, a minima un par bassin de vie.
- 26. Poursuivre l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi orientée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
- 27. Expérimenter, mettre en place, renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction, à l'échelle de la commune, des bassins de vie et du territoire.
- 28. Adhérer à la monnaie locale complémentaire et citoyenne "Le Cairn" et contribuer à la mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

- INSCRIT(E

en 2020...

.. vous avez jusqu'au 7 février 2020 our vous inscrire sur les listes électorales RENSEIGNEMENTS SERVICE ÉLECTIONS

Je signe, en soutien à cet appel aux candidats aux élections municipales du territoire de Saint-Marcellin-Vercors-Isère Communauté (SMVIC).

Nom :	Prénom :	Commune	Signature